

Division des personnels enseignants

Service gestion collective

Affaire suivie par :

Emilie GINIES

Tél : 03 81 65 48 56

Mél : [ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr)

26 avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex

Besançon, le 1er mars 2022

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs  
des écoles publiques

Sous couvert de mesdames et messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet** : Demande de bonification au titre du handicap de l'enseignant, du conjoint ou de l'enfant ou étude de situation médicale et ou sociale – mouvement départemental 2022


**Références** : Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité des personnels présentées en CTA du 4 février 2022.

Les enseignants sollicitant l'octroi d'une bonification au titre du handicap de l'enseignant, du conjoint ou de l'enfant (priorité légale) ou l'étude d'une situation médicale lors des phases du mouvement départemental doivent, pour le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022** au plus tard, transmettre l'annexe 4 et un dossier médical au Docteur Baverel, médecin de prévention de l'académie de Besançon, uniquement par courriel à [ce.sante@ac-besancon.fr](mailto:ce.sante@ac-besancon.fr) (une copie de l'annexe 4 sans dossier médical sera adressée à [ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr)).

De même, les enseignants souhaitant faire valoir des éléments d'ordre social qui seront étudiés lors de la phase complémentaire du mouvement départemental doivent transmettre l'annexe 4 à [ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr) pour le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022** et prendre rendez-vous auprès du service social en faveur des personnels à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs, uniquement par courriel à l'adresse [ce.aspers.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.aspers.dsden25@ac-besancon.fr).

Les demandes d'études de situations sociales faisant l'objet d'une évaluation confidentielle au sein d'une commission interne au service social des personnels, la prise de rendez-vous avec les assistants sociaux devra s'opérer **avant le 16 mai 2022**, délai de rigueur.

Pour l'inspecteur d'académie,  
Le secrétaire général,



Norbert ARNOULT

## ANNEXE 4

### DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP OU D'ETUDE DE LA SITUATION MEDICALE OU SOCIALE

(À retourner impérativement par courriel pour le 1er avril 2022)  
Délai de rigueur : aucune demande ne pourra être prise en compte après cette  
date.

Division des personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
Service gestion collective

### PHASE PRINCIPALE ET COMPLEMENTAIRE DU MOUVEMENT

Téléphone :  
03 81 65 48 56  
Mél :  
ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr

OBJET : préparation de la rentrée 2022

NOM : PRENOM :

26, avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex

AFFECTATION 2021/2022 :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :

<b>Demande d'une bonification (priorité légale) au titre du handicap</b>	<b>Demande d'étude de situation médicale en phase complémentaire</b>	<b>Demande d'étude de situation sociale en phase complémentaire</b>
<input type="checkbox"/> Je sollicite une <b>bonification</b> d'affectation <u>dès la phase principale</u> pour l'année scolaire 2022/2023  Les enseignants qui sollicitent l'octroi d'une bonification au titre du handicap de l'enseignant, du conjoint ou de l'enfant doivent, <b>pour le 1er avril 2022</b> au plus tard, transmettre cette présente fiche de demande ainsi qu'un dossier médical, au Docteur Baverel, médecin de prévention, à <a href="mailto:ce.sante@ac-besancon.fr">ce.sante@ac-besancon.fr</a>  Fait à ..... Le ..... Signature de l'intéressé(e)	<input type="checkbox"/> Je sollicite une <b>étude de ma situation médicale</b> pour l'année scolaire 2022/2023  Les enseignants qui souhaitent faire valoir des éléments d'ordre médical doivent, <b>pour le 1er avril 2022</b> au plus tard, transmettre cette présente fiche de demande ainsi qu'un dossier médical, au Docteur Baverel, médecin de prévention, à <a href="mailto:ce.sante@ac-besancon.fr">ce.sante@ac-besancon.fr</a>  Fait à ..... Le ..... Signature de l'intéressé(e)	<input type="checkbox"/> Je sollicite une <b>étude de ma situation sociale</b> pour l'année scolaire 2022/2023  Les enseignants qui souhaitent faire valoir des éléments d'ordre social doivent transmettre cette présente fiche <b>pour le 1er avril 2022</b> au plus tard, puis prendre rendez-vous auprès du service social <b>avant le 16 mai 2022</b> à <a href="mailto:ce.aspers.dsden25@ac-besancon.fr">ce.aspers.dsden25@ac-besancon.fr</a>  Fait à ..... Le ..... Signature de l'intéressé(e)

Pour le suivi des demandes, une copie de la présente fiche doit être transmise pour le 1<sup>er</sup> avril 2022 au service de la gestion collective, DSDEN du Doubs, 26 avenue de l'Observatoire, 25030 BESANCON CEDEX ou [ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr)